

Initiative Eau de l'Union Européenne

Appui au dialogue national sur l'Eau,  
l'Assainissement et l'Hygiène en  
République du Congo et en République  
Centrafricaine

Lot 2: 2005/109897

**Note de synthèse finale**

Août 2007



Le projet est financé par  
l'Union européenne  
9.FED - 9 ACP RPR-34

**COWI**

Projet mis en œuvre par  
**COWI Consortium**

Initiative Eau de l'Union Européenne

**Appui au dialogue national sur  
l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène  
en République du Congo et en  
République Centrafricaine**

Lot 2: 2005/109897

**Note de synthèse finale**

Août 2007

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ:**

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de COWI Consortium et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne.

Report no. 1  
Issue no. 1  
Date of issue 15 08 07

Prepared Bruno Legendre  
Checked ate  
Approved zrh

# Sommaire

<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2 INITIATIVE EUROPEENNE DE L'EAU</b>	<b>4</b>
<b>2.1 Contexte</b>	<b>4</b>
<b>2.2 Mission d'appui au Congo et en Centrafrique</b>	<b>5</b>
<b>2.3 Contraintes</b>	<b>5</b>
Perception de la démarche de 'Dialogue'	5
Soutien par un état membre	5
Synergies difficiles à établir	6
Ressources financières	6
<b>2.4 Démarche</b>	<b>6</b>
Organisation	6
Calendrier des missions	7
Appuis	7
<b>3 ETAT DES LIEUX</b>	<b>8</b>
<b>3.1 Contexte</b>	<b>8</b>
<b>3.2 Cadre institutionnel</b>	<b>8</b>
<b>3.3 Accès à l'eau potable</b>	<b>8</b>
<b>3.4 Accès à l'assainissement</b>	<b>9</b>
<b>3.5 Capacité d'investissement</b>	<b>9</b>
<b>3.6 Autres acteurs</b>	<b>10</b>
<b>3.7 Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement</b>	<b>10</b>
<b>4 DIALOGUE</b>	<b>11</b>
<b>4.1 Expérience de Dialogue</b>	<b>11</b>
<b>4.2 Administration et Dialogue</b>	<b>12</b>
<b>4.3 Etats membres de l'Union Européenne et Dialogue</b>	<b>12</b>
<b>4.4 Enjeux</b>	<b>12</b>
Accompagnement	12
Calendrier à court terme	13
Développer le dialogue	13
<b>5 PERSPECTIVES</b>	<b>14</b>
<b>5.1 Forums nationaux</b>	<b>14</b>
<b>5.2 Cadre de pérennisation du dialogue</b>	<b>15</b>
Partenariats Nationaux de l'Eau	15
Dynamiques nationales de développement du Dialogue	15
<b>5.3 Opportunités</b>	<b>16</b>
AMCOW	16
Congo	16
République Centrafricaine	17
<b>5.4 Entretenir la dynamique</b>	<b>17</b>
Au Congo	17
En Centrafrique	17
Rôle de l'Union Européenne	18

## Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AMCOW	Conseil des Ministres Africains de l'eau (CMAE)
CCE	Conseil Consultatif de l'Eau (Congo)
CNEA	Conseil National de l'Eau et de l'Assainissement (RCA)
DSRP	Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
GWP	Global Water Partnership
IEE	Initiative Européenne de l'Eau
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNE	Partenariat National de l'Eau
SMDD	Sommet Mondial pour le Développement Durable

## 1 Introduction

Entre janvier 2006 et août 2007, COWI consortium a animé pour le compte de l'Initiative Européenne de l'Eau un processus d'établissement de dialogues nationaux sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène en République Centrafricaine et en République du Congo.

Les principaux résultats de ce processus sont :

- L'élaboration d'un Etat des Lieux de l'accès des plus démunis aux services de base d'eau potable et d'assainissement, y compris l'évaluation des investissements à réaliser pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- L'élaboration d'une Feuille de Route pour un développement durable de dialogues nationaux, conçus comme outils dynamiques d'élaboration de plans d'action prioritaires dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.
- L'organisation dans chaque pays d'un Forum national qui a permis de partager avec l'ensemble des acteurs concernés la vision des défis à relever qui se dégagent de l'Etat des Lieux, et de recueillir l'expression de leur volonté à poursuivre et étendre la démarche de Dialogue engagée dans le cadre de l'Initiative Européenne de l'Eau.

La présente 'Note de Synthèse' retrace les grandes étapes de ce processus, analyse les contraintes auxquelles sa mise en œuvre s'est trouvée confrontée et les dynamiques suscitées par l'Initiative Européenne de l'Eau, résume les principales conclusions de l'état des lieux et orientations des feuilles de route, et dresse les perspectives de développement de Dialogues nationaux dans ces deux pays.

## 2 Initiative Européenne de l'Eau

### 2.1 Contexte

Lors du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD), les gouvernements africains et européens ont lancé une initiative pour l'eau afin de contribuer à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en privilégiant une approche intégrée des ressources en eau. L'initiative a été retenue dans la déclaration de Johannesburg.

La composante africaine de l'Initiative Européenne de l'Eau (IEE) a été officialisée durant le sommet mondial du développement durable sous forme d'un partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Union Européenne.

Un groupe de travail sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique a été créé. Il a décidé à Addis Abeba en décembre 2003 que son travail devrait se focaliser sur la mise en œuvre de dialogues nationaux dans le but d'identifier les aspects politiques, les contraintes institutionnelles et juridiques, les lacunes financières et toute autre entrave aux investissements dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

Le Conseil des Ministres Africains de l'eau (CMAE) – en anglais AMCOW<sup>1</sup> - a sélectionné onze pays (Ghana, Cap Vert, Ethiopie, Rwanda, Mozambique, Zambie, Congo Brazzaville, République Démocratique du Congo, République centrafricaine, Egypte et Mauritanie) qui joueront le rôle de pays pilotes pour commencer les dialogues.

Le groupe de travail a convenu qu'un Etat Membre de l'Union Européenne devrait être désigné pour soutenir le processus dans chacun de ces pays en partenariat avec AMCOW sous la conduite de l'agence nationale compétente dans le secteur concerné. Cet appui devrait inclure le financement du processus de mise en place.

Les objectifs ciblés sont :

- Contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (EHA) dans les onze pays concernés.
- Améliorer la coordination du travail et la planification stratégique, et donner la priorité aux actions dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en les liant aux initiatives existantes pour atteindre les OMD.
- Rationaliser les DSRP (Documents Stratégiques pour la Réduction de la Pauvreté), les stratégies et les plans afin que les investissements dans le secteur bénéficient aux populations les plus défavorisées et les plus vulnérables et soient capables d'attirer plus de financement pour atteindre les OMD.

---

<sup>1</sup> African Ministerial Council for Water

## 2.2 Mission d'appui au Congo et en Centrafrique

La mission initiée au début de l'année 2006 dans le cadre de l'Initiative Eau de l'Union Européenne n'a pas apporté de financements mais l'expérience de personnes ressources en matière de gestion des ressources en eau, de développement de services auprès des plus démunis, d'animation de concertations nationales.

Elle est conçue comme une action à court terme, sur un an.

Dans ses termes de référence standard, qui définissent le cadre général de l'appui apporté dans les 11 pays d'Afrique mentionnés ci-dessus, elle comprend les étapes suivantes :

- Identification d'un point d'ancrage (le moteur du processus de dialogue)
- Elaboration d'un état des lieux
- Elaboration d'un projet de feuille de route, sur la base des contraintes et objectifs prioritaires identifiés dans l'état des lieux
- Etablissement d'un forum national, cadre pérenne de discussion et d'accompagnement de la mise en œuvre de cette feuille de route

Le résultat final de cette démarche est l'élaboration par le pays concerné d'une présentation cohérente de ses objectifs prioritaires et des actions qu'il propose de mettre en œuvre pour réaliser progressivement les OMD dans le secteur de l'eau potable, assainissement et hygiène.

## 2.3 Contraintes

### Perception de la démarche de 'Dialogue'

Dans les pays ciblés, il existe au démarrage de la mission une forte confusion entre l'Initiative Européenne de l'Eau et la Facilité Européenne de l'Eau, dont le 1<sup>er</sup> appel à propositions est alors en cours.

On se demande par ailleurs en quoi le 'dialogue' pourrait être différent de l'approche 'participative' sur laquelle se fonde l'élaboration des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, ou de la dynamique mise en œuvre par la Plateforme Dialogue Citoyen au Congo ?

*L'absence de moyens financiers associés à l'initiative européenne de l'eau déroute les interlocuteurs nationaux et pour beaucoup en réduit considérablement l'intérêt.*

### Soutien par un état membre

Le relais par un des états membres de l'Initiative Européenne de l'Eau constitue un élément stratégique important de pérennisation des dynamiques qui seront initiées dans le cadre de la mission. En RCA et au Congo, l'état membre pressenti pour accompagner le processus est la France.

Or, dès le démarrage de la mission, la coopération Française exige qu'au préalable soit démontrée la 'valeur ajoutée', par rapport aux autres approches en cours, du dialogue que l'Initiative Européenne se propose de susciter. Elle attend que les acteurs du secteur de l'eau dans les pays ciblés, et notamment les administrations en charge de ce secteur, affichent clairement leur adhésion à l'Initiative Européenne de l'Eau.

Parallèlement, suite à une réorganisation des institutions françaises de coopération pour le développement l'ensemble des activités gérées jusqu'à présent par le Ministère des Affaires Etrangères est transféré à l'AFD. Or celle-ci s'était retirée des deux pays ciblés, du fait des conflits qui les ont récemment ravagés, et n'a rouvert que depuis très peu ses représentations locales : elle en est encore au stade de définition de sa nouvelle stratégie de coopération.

*La mission ne pourra donc pas s'appuyer sur la coopération française, et devra au contraire travailler la sensibiliser à la pertinence d'une dynamique basée sur des dialogues nationaux pour relancer l'investissement dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement dans les deux pays.*

### **Synergies difficiles à établir**

Dès la première mission, le principe d'éviter toute compétition avec des dynamiques existantes a été établi. Le processus de dialogue doit avoir pour objectif de les consolider, de favoriser leurs convergences, d'accroître leur efficacité.

Le GWP avait engagé en 2005, dans les deux pays, un processus qui devait conduire au terme de 2 années, après une série d'études préliminaires, à créer des Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE). Ce processus bénéficiait, de plus, du soutien financier de la France.

Dès la première mission en RCA, les acteurs rencontrés ciblent le PNE comme cadre de développement du dialogue. Contactée, la coordination régionale du GWP, basée à Yaoundé, rejette cette proposition : la création d'un PNE est, selon elle, subordonnée à une initiative des acteurs et à l'existence préalable de moyens financiers garantissant son fonctionnement. Des discussions entre l'Union Européenne, le ministère des Affaires Etrangères français et le siège du GWP à Stockholm valident l'approche proposée en RCA, mais sans qu'un soutien formel des représentants régionaux du GWP soit acquis.

*Les ressources que, via le siège du GWP, la France met à disposition de la coordination régionale du GWP ne pourront donc pas être mobilisées pour le recrutement d'un consultant national dont la mission était d'accompagner le processus de mise en place d'un partenariat national de l'eau en République Centrafricaine.*

### **Ressources financières**

La faiblesse des moyens financiers de l'administration du secteur de l'eau, point focal du processus de dialogue dans les deux pays, a constitué un handicap important pour l'évolution du processus.

*Le concours financier de la Délégation de l'Union Européenne au Congo et de la Facilité Eau en RCA (projet UE/Unicef) en RCA en RCA ont été décisifs pour la réussite du processus.*

## **2.4 Démarche**

### **Organisation**

Dans les 2 pays, les Directions Générales de l'Hydraulique ont mis en place un groupe de travail.

Ils regroupent au total une dizaine de personnes, représentants de la DGH, de la société nationale en charge de l'hydraulique urbaine (SNDE, SODECA), de la société civile et, en RCA, de l'université (qui a beaucoup travaillé sur les questions d'assainissement), ainsi que des ministères de la Santé et des Finances.

## Calendrier des missions

Cowi consortium a effectué 6 missions dans chacun des pays, ainsi que 5 réunions de coordination à Bruxelles et/ou à Paris.

**Tableau 1 : Calendrier des missions**

Calendrier	Lieu	Prestation	
2006	Janvier	Europe	Coordination UE, MAE (France)
	Février	Congo	Mise en place du groupe de travail. Démarrage de la collecte de données
	Mars	RCA	Démarrage de la collecte de données
	Avril	Europe	Coordination UE, MAE, AFD
	Mai	Congo	Collecte de données
	Juin	RCA	Collecte de données
	Juillet	Congo	Lancement d'un exercice de dialogue
	Août	RCA	Création du groupe de travail par arrêté ministériel. Mission de mise en cohérence des diverses initiatives dans le secteur eau/assainissement et de pilotage du processus de création d'un Partenariat National de l'Eau
		Congo	Accompagnement de l'exercice de Dialogue
		Europe	Rencontre UE/AFD à Paris Révision du calendrier de la mission (extension de 6 mois compte-tenu du retard observé en RCA dans la mise en place du groupe de travail)
	Septembre		
	Octobre	RCA	Collecte de données
	Novembre	Congo	Résultats de l'exercice de Dialogue et analyse des perspectives.
	Décembre		
2007	Janvier	Congo	Edition de la version finale de l'Etat des Lieux
		RCA	Mise en place d'un consultant national
	Février		
	Mars	RCA	Edition de la version finale de l'Etat des Lieux
	Avril	Europe	Coordination UE
	Mai		
	Juin	Congo	Forum (12-13 juin). Edition de la version finale de la feuille de route
	Juillet	Europe	Coordination UE. Capitalisation de l'expérience.
		RCA	Forum (25-26 juillet). Edition de la version finale de la feuille de route.
	Août	Europe	Note de synthèse

## Appuis

En République du Congo, la délégation de l'Union Européenne a apporté un soutien logistique au coordinateur du groupe de travail (photocopies, accès internet...) et financé l'organisation du forum national, qui a réuni 80 personnes pendant 2 jours.

En République Centrafricaine l'UNICEF, qui est un partenaire privilégié de la DGH, a participé activement au processus. Un accord a été conclu avec la délégation de l'Union Européenne, permettant qu'une partie des ressources destinées à la mise en œuvre d'un projet financé par la Facilité Européenne de l'Eau soit affectées au recrutement d'un consultant local et à l'organisation du forum national.

### **3 Etat des Lieux**

Les deux pays présentent des profils très proches.

#### **3.1 Contexte**

Le Congo et la RCA sortent d'une période de conflit de plusieurs années qui a conduit à la destruction de nombreuses infrastructures ; la plupart des ouvrages hydrauliques ne sont plus fonctionnels, l'accès à l'intérieur du pays et la communication avec le monde rural sont très difficiles. Ce sont des pays qui disposent d'abondantes ressources en eau et de ressources naturelles et minières importantes. La population est réduite (3 à 4 millions d'habitants), avec une forte tendance à l'urbanisation au Congo, où 65% de la population vit en milieu urbain ou semi-urbain.

#### **3.2 Cadre institutionnel**

La loi portant code de l'eau, (Congo 2003, RCA 2006) introduit le principe de délégation du service de l'eau à des acteurs privés, la création d'un cadre interministériel (avec une légère ouverture au secteur privé et à la société civile) de validation des stratégies nationales (Conseil Consultatif de l'Eau au Congo, Conseil National de l'Eau et de l'Assainissement en RCA).

Le cadre institutionnel du secteur de l'assainissement n'est pas clairement défini et aucun des deux pays ne dispose d'une stratégie de développement de ce secteur.

Au Congo, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) n'offre pas une bonne visibilité des besoins en investissement du secteur de l'eau et de l'assainissement. D'une part il n'est pas cohérent avec les prévisions d'investissement du gouvernement, et d'autre part les objectifs identifiés pour une période de 5 ans cumulent (hors réhabilitation du barrage de Djiri) 17 milliards d'investissements, soit l'équivalent de l'effort financier attendu de l'Etat : le DSRP ne constitue donc pas un facteur de levier pour la mobilisation de financements internationaux.

En RCA, il n'en est pas de même ; les objectifs identifiés dans le DSRP et le programme triennal d'investissement de l'Etat sont très largement concordants. Par contre, ce cadre institutionnel n'arrive pas à s'imposer comme cadre d'investissement de référence : plus de 70% des investissements récents ou programmés réalisés avec l'appui de partenaires internationaux (25 milliards FCFA en mars 2006) correspondent à des cibles qui n'ont pas été identifiées comme prioritaires par l'Etat.

#### **3.3 Accès à l'eau potable**

Le niveau général de desserte en eau potable est faible, les disparités géographiques importantes. A Brazzaville le taux de desserte est inférieur à 30%. La disponibilité en eau varie en moyenne entre 10 litres par personne et par jour (RCA) et 20 litres/personne/jour ;

dans certains centres elle n'atteint pas 5 l/p/j : elle ne permet donc pas d'assurer des conditions sanitaires correctes aux populations urbaines. En RCA, seulement 13% des 28 centres secondaires de plus de 5.000 habitants (représentant une population totale supérieure à celle de Bangui), ont accès à l'eau potable.

Les Sociétés Nationales des Eaux (SODECA, SNDE) sont en état de quasi-faillite. La réhabilitation d'infrastructures vieillissantes et leur extension exigerait au préalable une remise à niveau des fonctions commerciales. Les principaux indicateurs techniques et commerciaux sont en très forte dégradation : les pertes dans les réseaux sont énormes (et se traduisent pour SODECA par une perte de 200 MFCFA/an), le niveau de recouvrement est très faible (50% à Brazzaville), le système de facturation forfaitaire à Brazzaville est inadapté.

En outre, en RCA, la SODECA dépend étroitement d'ENERCA, la société nationale d'électricité, elle-même dans une situation extrêmement difficile : en cas de rupture d'approvisionnement en électricité, SODECA ne peut assurer l'approvisionnement en eau de Bangui que pendant 6 heures.

### **3.4 Accès à l'assainissement**

Très peu de ménages urbains ont accès à un service d'assainissement de base.

Des secteurs entiers de Bangui deviennent progressivement insalubres, faute d'évacuation des eaux usées, du très faible niveau d'équipement en latrines et de la quasi-absence de service de collecte des ordures ménagères.

Le taux élevé de mortalité est étroitement lié à l'insalubrité générale. Différentes études menées notamment à Brazzaville sur les pratiques de gestion des excréta révèlent que les populations sont exposées à un péril fécal de premier ordre. A Bangui, on estime qu'il existe un risque élevé d'entrée d'eaux usées dans le réseau d'adduction d'eau potable.

Des investissements importants ont été réalisés en matière d'assainissement pluvial, mais les collectivités locales n'ont pas les moyens d'en assurer la pérennisation (il leur faudrait mobiliser 400 MFCFA/an à Bangui pour entretenir les ouvrages réalisés au cours des dernières années). Le résultat c'est que les collecteurs réhabilités en 2000 par l'Union Européenne à Brazzaville ne sont plus fonctionnels 5 ans plus tard, ensablés ou obstrués par des dépôts d'ordures.

### **3.5 Capacité d'investissement**

En 25 ans, environ 50 milliards FCFA ont été investis, dans chaque pays, dans le secteur de l'eau et 10 à 20 milliards dans le secteur de l'assainissement.

Peu de ressources sont disponibles pour le développement du secteur eau/assainissement : le budget prévisionnel d'investissement de l'Etat dans le secteur de l'eau représentait au Congo 9 milliards de FCFA pour 2006, soit moins de 15% du budget total d'investissement du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (en outre, l'expérience des années passées montre qu'il n'est en général exécuté qu'à environ 30% des prévisions initiales) ; il n'était que de 857 MFCFA en RCA, ne représentant que 3% des besoins en investissement du secteur tels qu'ils ont été définis dans le DSRP.

De nombreux programmes de coopération internationale se sont arrêtés lors des troubles qu'ont connus ces pays et n'ont pas encore repris. En outre le secteur de l'eau ne fera pas partie des domaines de concentration du 10<sup>ème</sup> Fed dans ces deux pays, ni de celui de l'AFD au Congo.

### 3.6 Autres acteurs

Le transfert des compétences aux collectivités locales se heurte entre autres à la faiblesse généralisée de leurs ressources humaines, matérielles et financières.

Le secteur privé est quasiment absent dans les deux pays et ses capacités opérationnelles sont très réduites.

La société civile est fortement organisée au Congo. La ‘Plateforme Dialogue Citoyen’ mobilise ainsi quelques 150 associations ‘militantes’ (on désigne ainsi des associations qui ont engagé des actions de développement à la base sans appui financier extérieur) et a apporté des contributions de qualité à l’analyse de l’état des lieux (notes sur ‘Pauvreté et eau potable’, ‘Pauvreté, santé et assainissement’, enquêtes sur l’accès à l’eau potable dans une dizaine de centres secondaires...).

En RCA par contre, la société civile n'est pas organisée. Les organisations qui la composent agissent essentiellement comme relais de terrain de nombreuses organisations internationales mobilisées pour apporter une aide d'urgence dans des zones où des tensions subsistent encore. Certaines structures locales, comme la Croix Rouge Centrafricaine et Caritas RCA, disposent de bases opérationnelles à l'intérieur du pays.

### 3.7 Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Les investissements nécessaires à la réalisation des OMD en matière d'eau potable et d'assainissement (au niveau seulement de la gestion des excréta et des eaux usées) s'élèveraient en moyenne, pendant les 10 prochaines années, **entre 15 et 34 millions d'Euros par an** pour respectivement la RCA et le Congo.

L'intégration de l'assainissement pluvial (qui constitue une problématique majeure mais n'est pas ciblée par les OMD) dans un programme prioritaire imposerait, au Congo, un doublement de la mobilisation financière internationale.

## 4 Dialogue

L'administration est en pleine restructuration et dépourvue de moyens. Le secteur privé est très peu actif. Les collectivités locales sans ressources. Les sociétés nationales en situation de quasi-faillite.

Dans ce contexte, la société civile apparaît comme un acteur stratégique de premier plan : au Congo elle est entrain de s'organiser pour lancer un 'plaidoyer pour l'accès à l'eau potable' ; en RCA elle constitue le partenaire privilégié d'organisations internationales dans le cadre d'opérations d'aide d'urgence ou de récents projets financés par la Facilité Européenne de l'Eau.

La conclusion des acteurs qui ont participé à l'élaboration dans chaque pays de l'état des lieux, c'est qu'une concertation et une mobilisation de l'ensemble des parties concernées (un 'dialogue') est indispensable pour améliorer rapidement, de façon significative et durable, l'accès des plus démunis aux services de base d'eau et d'assainissement.

*L'Initiative Européenne de l'Eau a permis de mettre en présence des acteurs qui s'ignoraient jusqu'à présent. Le 'Dialogue' leur est apparu comme une voie appropriée pour sortir d'une situation marquée par une mauvaise visibilité des besoins en investissements et le retrait des partenaires internationaux, alors que les services de base d'eau et d'assainissement sont dans un état extrêmement préoccupant.*

### 4.1 Expérience de Dialogue

Les groupes de travail mis en place dans le cadre de l'Initiative Européenne de l'Eau ont permis à des acteurs de se rencontrer et d'analyser ensemble de la situation. Ils ne constituent cependant pas de véritables cadres de 'dialogue' car ils sont beaucoup trop restreints et éloignés des usagers.

Le contexte au Congo a permis de conduire, entre juillet et octobre 2006, une expérience d'élargissement du 'dialogue'. Le groupe de travail a ainsi lancé un appel à propositions auprès de ces réseaux de proximité (structures décentralisées de la DGH et de la SNDE, associations locales membres de la plateforme Dialogue Citoyen...).

L'objectif était de recueillir des propositions d'actions visant à améliorer l'accès des plus démunis aux services de base, et d'évaluer comment une telle démarche pourrait être développée comme outil d'élaboration d'un plan d'action à l'échelle nationale.

En l'espace de 3 mois seulement, **12 autres partenaires**, essentiellement des associations locales mobilisées par le Programme Dialogue Citoyen, ont réagit, proposant des actions ciblant au total environ 1.5 millions d'habitants, répartis dans plus de 300 cibles (villages, quartiers, rues...) et représentant quelques 10 milliards d'investissement.

*Au cours de l'année 2006, le 'dialogue' s'est donc affirmé comme un puissant outil de mobilisation de la société civile et d'expression de la demande des populations les plus démunies.*

Toutefois cette expérience a aussi permis de révéler les **limites des capacités actuelles** à argumenter les propositions d'action, à définir les priorités et à organiser une convergence des différents acteurs (le 'dialogue' jusque dans l'action) : or ce sont là des composantes essentielles d'un véritable plan d'action national.

## 4.2 Administration et Dialogue

Au Congo, le groupe de travail a été mis en place par la DGH sous forme d'un cadre informel chargé d'accompagner la démarche engagée dans le cadre de l'Initiative Européenne de l'Eau. C'est au terme de l'élaboration de l'état des lieux et de l'expérience décrite plus haut que le Directeur Général de l'Hydraulique a proposé de désormais promouvoir la démarche de dialogue comme une articulation et une référence incontournable pour les autres processus en cours (élaboration du DSRP, de la politique nationale de l'eau, etc...).

En RCA, le groupe de travail n'a pas été créé immédiatement. Il est le fruit d'une concertation interne sur sa composition et les objectifs qui devaient lui être assignés, dont le résultat s'est matérialisé par un arrêté ministériel qui établi dès le départ la vision du ministère chargé de l'hydraulique : ce groupe de travail a pour mission d'assurer la convergence des diverses stratégies en cours dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, et d'animer un processus devant conduire à la création d'un 'Partenariat National de l'Eau' (défini comme point d'aboutissement de la feuille de route pour l'établissement d'un plan national de gestion intégrée des ressources en eau) comme cadre permanent de 'dialogue' entre l'ensemble des acteurs concernés.

## 4.3 Etats membres de l'Union Européenne et Dialogue

Au démarrage de la mission, l'AFD était, en dehors de l'Union Européenne, le seul partenaire international dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à disposer d'une représentation locale dans chacun des deux pays.

Après plusieurs contacts avec les représentants de la coopération française, une rencontre s'est tenue à Paris en août 2006, en présence du coordinateur de l'Initiative Européenne de l'Eau, avec le directeur de la division infrastructures et développement urbain de l'AFD. Dépassant les inquiétudes initiales quant à la 'valeur ajoutée' de l'Initiative Européenne de l'Eau, celui-ci a alors exprimé une appréciation positive des résultats recherchés du dialogue.

*La reconnaissance par un des bailleurs de fonds les plus importants dans ce secteur de la démarche de dialogue comme nouvel outil de programmation d'investissements prioritaires constitue un acquis essentiel pour le développement du processus.*

## 4.4 Enjeux

### Accompagnement

Au moment de la restitution devant un forum national des activités menées au cours de cette première étape de l'Initiative Européenne de l'Eau, il apparaît que la poursuite et le développement du 'Dialogue' supposent un certain nombre d'actions d'accompagnement :

- L'établissement d'un cadre fonctionnel de développement du dialogue : il doit permettre une mobilisation soutenue de tous les acteurs nationaux concernés.
- La mobilisation rapide de ressources pour l'animation du processus : elle jouera un rôle essentiel dans le développement des capacités des parties prenantes du dialogue : pour que leurs propositions d'action soient transcrives sous la forme d'un plan d'action cohérent dont le caractère prioritaire est correctement

argumenté ; et pour qu'elles développent entre elles des synergies indispensables pour assurer la pérennité des investissements à réaliser.

- La promotion de la démarche de dialogue par un partenaire stratégique : la rencontre de ces acteurs constitue, pour eux-mêmes, une grande innovation ; il est important que la qualité de leur démarche soit attestée par un partenaire international reconnu pour qu'ils aillent, malgré les inévitables difficultés, au bout de leur effort et que le plan d'action qui en sera le résultat suscite la mobilisation financière attendue, tant au niveau international que national.

### Calendrier à court terme

Il est important pour développer et maintenir la motivation des acteurs locaux au dialogue, que celui-ci ait rapidement un impact concret sur les conditions d'accès des plus démunis aux services de base d'eau et d'assainissement.

La feuille de route présentée aux forums nationaux propose ainsi les échéances suivantes :

- 3 mois : Mise en place d'une capacité d'animation du dialogue. Lancement du processus de collecte de propositions à l'échelle national.
- 6 mois : Mise en place du cadre de développement du dialogue, et identification d'un partenaire stratégique.
- 12 mois : Validation de la première phase d'un plan d'action et intégration dans la stratégie nationale d'investissement.
- 18 mois : Démarrage de la mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> phase d'un plan d'action national

### Développer le dialogue

Il doit être clairement perçu que l'objectif du Dialogue ne se limite pas seulement à l'identification des besoins des plus démunis. Il constitue un outil de conception, d'exécution, et de contrôle d'un plan d'action national pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Ainsi la démarche de dialogue doit progressivement intégrer :

- L'identification des besoins
- La définition des priorités
- La mise en œuvre du plan d'action (synergies entre acteurs)
- L'évaluation du processus

## 5 Perspectives

### 5.1 Forums nationaux

Les forums nationaux avaient pour objectif d'inviter un nombre élargi d'acteurs à adhérer à la démarche de dialogue engagée par les groupes de travail.

Au Congo, environ 80 représentants de municipalités, d'associations locales, des structures déconcentrées de l'administration et de la SNDE, de diverses autres institutions ont été mobilisés. Les débats ont été parfois vifs, mais le modérateur (directeur général de la télévision nationale) a su les gérer de telle sorte que le forum s'est transformé lui-même en un large exercice de dialogue.

En RCA le forum a bénéficié d'une très forte reconnaissance au plus haut niveau de l'Etat : la séance d'ouverture a été présidée par le Chef de l'Etat, et la séance de clôture par le Premier Ministre. Ce forum a réuni 137 représentants des comités d'eau, des autorités locales décentralisées, ainsi que les préfets.

Au terme de 2 journées d'exposés et de débats, un net consensus s'est dégagé sur la perception de la situation et des défis à relever, sur la nécessité de poursuivre et d'élargir le dialogue et sur les enjeux majeurs : réduire les disparités régionales dans l'accès à l'eau potable en milieu rural, et sécuriser les conditions d'approvisionnement en eau des populations dans les centres urbains et semi-urbains.

Le 'dialogue' apparaît comme un outil nouveau à mettre en œuvre de façon à promouvoir activement :

- L'équité dans distribution des investissements en services de base
- La disponibilité pour tous d'une quantité suffisante d'eau de qualité
- La durabilité des investissements réalisés
- Un investissement plus important du gouvernement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

Plusieurs partenaires internationaux étaient présents à ces débats et ont manifesté leur intérêt pour la démarche engagée.

Ainsi étaient représentés au forum de Brazzaville la Banque Mondiale, l'AFD, le Système des Nations Unies (PNUD, UNICEF) et la coopération japonaise (à travers l'ambassade du Japon au Gabon). Et au forum de Bangui l'UNICEF s'est affirmée comme un promoteur actif d'actions concertées dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au profit des plus démunis.

## 5.2 Cadre de pérennisation du dialogue

### Partenariats Nationaux de l'Eau

Le développement de ce ‘dialogue national’ suppose la mise en place d’un cadre approprié qui favorise un équilibre dans la relation entre la société civile, les acteurs du service de l’eau et les institutions. Il est important, pour maintenir un niveau de mobilisation maximal, que le cadre mis en place permette d’éviter l’appropriation du processus par l’un ou l’autre des acteurs.

La création d’un Partenariat National de l’Eau (PNE), que la RCA a dès le début identifié comme étant l’objectif à atteindre, est également apparue aux participants au forum de Brazzaville comme étant le cadre le plus favorable à la poursuite du dialogue.

Les critères d’accréditation au réseau international du Global Water Partnership (GWP), dont le respect par les organisations membres est régulièrement contrôlé, créent en effet les bases indispensables au développement du dialogue. Un PNE doit en effet veiller à assurer :

- **La représentativité** de l’ensemble des acteurs au sein de son assemblée générale ;
- **L’équité** dans la relation entre ses membres : ils ont tous le même poids, quelle que soit leur capacité institutionnelle ou financière, au sein du PNE ;
- **Le fonctionnement démocratique** de ses organes (assemblée générale, comité de direction, comité scientifique et technique) : les postes de responsabilité doivent être périodiquement renouvelés et accessibles à tous ;
- **La transparence** de la gestion des ressources qu’il mobilise.

*Les forums nationaux ont permis d’exprimer clairement la volonté d’un large panel d’acteurs très divers d’engager le processus de création d’un PNE dans leurs pays.*

### Dynamiques nationales de développement du Dialogue

Le contexte institutionnel national induit dans chaque pays des dynamiques différentes de développement du Dialogue :

- En RCA, l’administration, appuyée par l’UNICEF, apparaît un promoteur actif du Dialogue. C’est le CNEA (Conseil National de l’Eau et de l’Assainissement) qui deviendrait le cadre de développement du Dialogue National, et le PNE, association indépendante, y serait associé comme membre.
- En République du Congo, la société civile est fortement mobilisée autour des questions d’eau, d’assainissement, de santé et de pauvreté, et les collectivités locales (qui sont appelées à jouer un rôle important dans un contexte où la majorité de la population vit en milieu urbain) ont manifesté leur volonté de s’investir dans le développement des secteurs de l’eau et de l’assainissement. Le PNE constitue dans ce pays, à court terme, le meilleur cadre de développement du Dialogue.

Dans tous les cas, le cadre de concertation défini par le Code de l’Eau (Conseil National de l’Eau et de l’Assainissement en RCA, Conseil Consultatif de l’Eau au Congo) constitue une interface indispensable entre les autorités en charge de l’élaboration de la stratégie nationale de développement du secteur eau/assainissement et les propositions d’action qui émaneront d’un dialogue entre tous les acteurs au sein des Partenariats nationaux de l’eau. Ils constituent le lieu où ces propositions pourront être validées et notamment intégrées dans le cadre de mobilisation de financements défini par le DSRP. Ainsi que cela a été exprimé au forum de

Bangui, ces cadres de concertation interministériels constituent des organes importants de *promotion* du Dialogue.

Indépendamment du cadre institutionnel de développement du Dialogue, les recommandations des acteurs (recueillies lors de leurs rencontres avec le consultant national en RCA et lors des forums) sont les suivantes :

- Le secteur de l'assainissement doit être clairement ciblé. Au Congo on propose même que le cadre de dialogue soit désigné 'Partenariat National de l'Eau et de l'Assainissement' ;
- Un mécanisme de diffusion d'information, de coordination et d'évaluation continue des interventions doit être mis en place ; un tel mécanisme de coordination et de suivi devrait, pour être opérationnel, être décentralisé au niveau des régions.

### 5.3 Opportunités

#### AMCOW

La mobilisation des acteurs congolais et l'implication des autorités centrafricaines dans la mise en œuvre d'un dialogue national sur l'eau et l'assainissement constituent des acquis importants pour l'Initiative Européenne de l'Eau, et devraient constituer une référence pour les autres pays africains.

La dynamique engagée est encore faible, mais pourrait être renforcée par :

- Un soutien actif du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique du Congo qui, depuis le début du mois de juin 2007, assure la présidence de l'AMCOW.
- L'organisation d'un échange entre les promoteurs du Dialogue en Centrafrique et au Congo sur leur récente expérience et les stratégies qu'ils envisagent de développer.

#### Congo

Certains partenaires sont entrain d'élaborer leur stratégie de coopération avec l'Etat Congolais. Ils ont manifesté au cours du Forum leur intérêt pour la dynamique de Dialogue mais ne peuvent pour l'instant ne peuvent préciser les moyens qu'ils pourraient mobiliser pour la soutenir.

- La Banque Mondiale a annoncé qu'elle va mettre en place un appui à la présidence de l'AMCOW ainsi qu'un conseiller chargé du secteur de l'eau.
- L'Agence Française de Développement est entrain d'élaborer sa stratégie au Congo. Le secteur de l'eau ne fera pas partie de son domaine de concentration, mais elle envisage de soutenir une approche pour la desserte des quartiers périphériques de Brazzaville par réseaux autonomes qui avait été initiée dans le cadre du volet micro-réalisations en milieu urbain (PMRU) du 9<sup>ème</sup> Fed. En outre elle pourrait favoriser des échanges entre le groupe de travail et des acteurs qui, au Tchad, se sont investis dans un vaste programme d'assainissement de Njamena.
- La coopération Japonaise envisage de reprendre ses financements dans le domaine de l'hydraulique rurale ainsi que des actions de type 'micro-réalisations'. Elle est intéressée par la démarche de dialogue.

D'autres opportunités semblent dessiner des perspectives intéressantes à court terme :

- Le PNUD va engager un programme d'assainissement de la ville de Pointe-Noire, et souhaiterait qu'il s'appuie sur une concertation et une implication de tous les acteurs concernés.
- La Facilité Africaine de l'Eau envisage d'appuyer la SNDE pour la réhabilitation et l'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Brazzaville. Les négociations étaient déjà très avancées en juin et les premiers financements pourraient être disponibles dès le mois de septembre 2007. Dans un échange d'email, la délégation de l'Union Européenne à Brazzaville a souligné l'importance d'associer les autres acteurs à la remise sur pied d'un service d'eau potable fonctionnel.

### **République Centrafricaine**

D'importants programmes pourraient contribuer au développement du processus de Dialogue :

- L'UNICEF, qui a activement soutenu le processus engagé dans le cadre de l'Initiative Européenne de l'Eau, met en œuvre une coordination des organisations mobilisées dans le cadre de l'Aide d'Urgence aux régions dans lesquelles subsistent des conflits. Ces organisations pourraient être sollicitées pour apporter un appui au développement des capacités et à la mobilisation des structures de la société civile au sein d'un cadre de concertation élargi.
- L'AFD et la Banque Mondiale vont engager respectivement d'importants programmes d'appui à la restructuration des secteurs, complémentaires, de l'électricité et de l'hydraulique urbaine.

La mise en place rapide du cadre de référence du Dialogue est indispensable pour saisir ces opportunités.

## **5.4 Entretenir la dynamique**

### **Au Congo**

A l'issue du Forum de Brazzaville, le groupe de travail de l'Initiative Européenne de l'Eau a été élargi pour inclure des représentants des femmes, des municipalités, du GWP, ainsi que le modérateur du forum (pour sa capacité d'animation du Dialogue). Il est chargé de piloter le processus de création d'un Partenariat National de l'Eau.

Les participants au Forum de Brazzaville ont manifesté leur souci que le processus engagé continue à bénéficier d'un accompagnement jusqu'à son établissement définitif.

### **En Centrafrique**

A l'issue du Forum de Bangui, le groupe de travail de l'Initiative Européenne de l'Eau a été transformé en Comité de Suivi de la mise en œuvre des recommandations du forum. Il est chargé du maintien et de la promotion du Dialogue sur l'eau et l'assainissement, de l'installation du Conseil National de l'Eau et de l'Assainissement et du suivi du processus de création d'un Partenariat National de l'Eau.

Les participants au Forum de Bangui ont émis des recommandations précises concernant la définition du cadre de gestion du service de l'eau en milieu rural et semi-urbain, la gestion du service public de l'eau en milieu urbain, le renforcement du cadre institutionnel de

l'assainissement (avec notamment la création d'une direction de l'assainissement au sein de la DGH), la clarification des compétences et responsabilités des collectivités locales.

### Rôle de l'Union Européenne

Ainsi que les participants au Forum de Brazzaville l'ont souligné, et bien que le secteur de l'Eau ne soit pas inclus dans les domaines de concentration des activités du 10<sup>ème</sup> FED dans les deux pays ciblés, l'Union Européenne a une responsabilité dans la pérennisation de la dynamique qu'elle a suscité avec succès dans le cadre de l'Initiative Européenne de l'Eau.

Son accompagnement du processus de Dialogue peut se développer sur plusieurs axes :

- **Renforcement des capacités des acteurs**, notamment des collectivités locales : le développement du secteur eau/assainissement peut constituer une excellente opportunité pour le processus de décentralisation.
- **Financement de l'animation du processus pendant sa phase de structuration** (mise en place du cadre de référence du Dialogue, identification d'un partenaire stratégique, information et mobilisation des acteurs). Le coût d'animation du processus sur une période de 6 mois est estimé à environ 15000 € pour chaque pays.
- **Accompagnement et développement des capacités des animateurs du processus de Dialogue** : appui d'un consultant international spécialisé en animation de concertations nationales, échanges d'expériences entre RCA et Congo, promotion des acquis au niveau de l'AMCOW
- **Mobilisation de partenaires stratégiques** (promoteur de la démarche de dialogue). Les partenaires pressentis sont l'UNICEF en RCA et l'AFD au Congo. Une liaison solide doit également être établie avec le GWP pour appuyer la création et le développement des Partenariats Nationaux de l'Eau ; la participation du coordinateur régional du GWP pour l'Afrique Centrale au forum de Bangui constitue un premier acte de reconnaissance de la dynamique initiée dans le cadre de l'Initiative Européenne de l'Eau.

### Mobiliser des ressources pour la réalisation des OMD

En République du Congo, tout comme en RCA, les secteurs de concentration des investissements programmés dans le cadre du Xème FED par l'Union Européenne ou dans le cadre de la coopération bilatérale par l'Agence Française de Développement ne couvrent pas l'approvisionnement en eau potable.

La démarche engagée dans le cadre de l'Initiative Européenne de l'Eau a suscité une très forte mobilisation et les principaux acteurs du secteur de l'eau ont reconnu qu'il est urgent qu'ils conjointement leurs efforts pour créer les conditions d'une mobilisation de ressources financières sans précédent dans l'histoire de leurs pays pour répondre réduire les risques énormes qu'encourent leur population urbaine et offrir aux plus démunis un accès à des services de base d'eau et d'assainissement.

Cette dynamique de dialogue ne pourra véritablement s'établir et se renforcer que si très rapidement elle se traduit par des réalisations concrètes.

## **6 Annexes**

1. Composition des groupes de travail
2. Personnes rencontrées au Congo
3. Personnes rencontrées en RCA
4. Documents établis dans le cadre de la mission

## 6.1 Annexe 1 – Composition des groupes de travail

### République du Congo

Les participants au forum des 12-13 juin 2007 ont décidé d’élargir le groupe de travail, qui comprend désormais les membres suivants :

- La DGH
- La SNDE
- La Société Civile (Programme Dialogue Citoyen, Eau et Vie)
- La Mairie de Brazzaville en tant que président de l’Association des Maire du Congo
- Le Ministère de la promotion de la Femme
- La Direction Générale des Collectivités, représentant les collectivités locales
- Le CREPA
- Le point focal du Global Water Partnership (GWP)
- Le modérateur du forum, Jerome Moumbeti

### République Centrafricaine

L’arrêté ministériel d’août 2006 portant création du groupe de travail en définit ainsi la composition :

- **Président** : Monsieur Barthélémy GARAMA, Chargé de Mission en Matière d’Energie et d’Hydraulique, Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Hydraulique ;
- **Vice-président** : Monsieur Sylvain GUEBANDA , Directeur Général de l’Hydraulique, Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Hydraulique ;
- **Coordonnateur** : Monsieur Alexis BERTHIOT, Cadre à la Direction Générale de l’Hydraulique, Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Hydraulique ;

#### Membres :

- Monsieur Cyriaque Rufin NGUIMALET, Professeur au Département de Géographie à l’Université de Bangui ;
- Monsieur Noël NDOMA, Chef de Service de l’Hygiène et de la Salubrité de l’Environnement, Ministère de la Santé Publique et de la Population ;
- Monsieur Bendert BOKIA, Directeur du Programme Triennal de Politique Générale du Gouvernement, Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération Internationale ;
- Monsieur Pierre BATERA, Directeur Technique, Société de Distribution d’Eau en Centrafrique (SODECA) ;
- Monsieur Patrice PASSE SANAND, Secrétaire Exécutif de l’ONG dénommée « Organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature, en abrégé OCDN », Société Civile.

## 6.2 Annexe 2 – Contacts de la mission en République du Congo

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Email
ACODECO		ONG	664 72 11	
ACTED	Michel Paradis	Coordinateur	548 19 81	<a href="mailto:michel.paradis@acted.org">michel.paradis@acted.org</a>
AEMO		ONG	556 19 87	
AFD	Alain Dahlem	Directeur	81 53 30 81 05 24	<a href="mailto:afdbrazzaville@yahoo.fr">afdbrazzaville@yahoo.fr</a>
	Pierre Gerini	Dep. Infrastructures et Développement Urbain (Paris)	01 53 44 31 31	
AKDR		ONG	556 67 21	
Ambassade de France	William Benichou	Conseiller de Coopération et d'action culturelle	81 55 41/42/43 669 12 92	<a href="mailto:william.benichou@diplomatie.gouv.fr">william.benichou@diplomatie.gouv.fr</a>
Association des Maires du Congo	Benjamin-Alphonse Loukakou	Secrétaire permanent	545 55 55 670 35 35	<a href="mailto:benjamin_loukakou@yahoo.fr">benjamin_loukakou@yahoo.fr</a>
Banque Mondiale	Bienvenu Biyoudi	Représentant	663 50 75	
CAPMEPA		ONG	520 47 31	
CARITAS Kinkala			579 57 74	
CDC		ONG	538 84 07	
CREPA	Dieudonné Loussoukou	Directeur	531 22 93	<a href="mailto:crepa_cncq@yahoo.fr">crepa_cncq@yahoo.fr</a>
	Daniel Tsatou		675 96 80	
Direction générale du plan et du développement	Jean-Baptiste Ondaye	Directeur Général	551 82 30	
	Bernard Massamba	Consultant dans le groupe 6/DSRP (étude 'eau potable et assainissement')		
Mairie de Brazzaville	Charles Makaya	Directeur des travaux municipaux	551 08 07	
	Vincent Loembet Makaya	Directeur de l'environnement et de la propriété	665 55 88	
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique	Nicolas Labarre	Directeur Général de l'Hydraulique	628 88 80	<a href="mailto:labarrenick@yahoo.fr">labarrenick@yahoo.fr</a>
	PierreMabanza	Directeur de l'Hydraulique et de l'Assainissement Rapporteur du groupe 6 – DSRP	668 56 09	<a href="mailto:pmabanza@yahoo.fr">pmabanza@yahoo.fr</a>
	Jerome Ntoualani	Chef du service Coordination du secteur de l'eau		
	Eugène Ikounga	Coordinateur de l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau	551 97 35	<a href="mailto:ikounqaeugene@yahoo.fr">ikounqaeugene@yahoo.fr</a>
	André Yoka	Organe de régulation de l'eau. Coordonnateur adjoint	551 04 53	<a href="mailto:Andyoka1@yahoo.fr">Andyoka1@yahoo.fr</a>
	Dzere Koya	Coordonnateur de l'Agence Hydraulique Rurale		<a href="mailto:Kzere1@yahoo.fr">Kzere1@yahoo.fr</a>
	Jean-Pierre Bitoumi Banzoulou	DGH/DAAF	558 28 17	
	Jean-Jacques Boussi	DGH/Chef du Centre de documentation et d'information	536 74 00	<a href="mailto:jimboussi@yahoo.fr">jimboussi@yahoo.fr</a>

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Email
	Julien Mavoungou	DGH/Chef de service	676 25 95	<a href="mailto:bikodongo2002@yahoo.fr">bikodongo2002@yahoo.fr</a>
	Alphonse Youlassani	DGH/Chef de service Contrôle	532 92 64	<a href="mailto:assaniyoule@yahoo.fr">assaniyoule@yahoo.fr</a>
	Charles Ngangoué	Conseiller à l'hydraulique du ministre, chargé du PRIEE	551 96 75	
Ministère de l'Environnement	Benjamin Dzaba-Boungou	Directeur général de l'Environnement	525 98 81	
	Marcel Manzokona	Chef de bureau installations classées	528 62 52	
	Jonas Ossere Okandze	Chef de bureau études d'impact sur l'environnement	569 36 38	
Ministère des Finances	Jean Pascal Assiana	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National. Responsable Facilité Eau et Energie		<a href="mailto:assiana@jeanpascal@yahoo.fr">assiana@jeanpascal@yahoo.fr</a>
Ministère de la Santé	Gabriel Eleka	Directeur de l'Hygiène Générale	556 60 71	<a href="mailto:gabieleka@yahoo.fr">gabieleka@yahoo.fr</a>
	Philippe Kombo	Chef de service hygiène générale	538 04 69	
Eau Assainissement et Vie (EAV)	Martial de Paul Ikonouga	Coordinateur	520 89 75	<a href="mailto:mikouna@yahoo.fr">mikouna@yahoo.fr</a>
PNUD	Franck Corneille Mampouya-M'Bama	Conseiller National Pauvreté	548 45 34	<a href="mailto:franck.mampouya@undp.org">franck.mampouya@undp.org</a>
Programme Dialogue Citoyen	Jean-Marie Bitemo	Coordinateur	675 55 96	<a href="mailto:imbitemo@yahoo.fr">imbitemo@yahoo.fr</a> <a href="mailto:prodiap@yahoo.fr">prodiap@yahoo.fr</a>
	Oumba Felix Batantou	Animateur	551 37 87	<a href="mailto:Atvong1990@yahoo.fr">Atvong1990@yahoo.fr</a>
	Jean-Bosco Mahoungou	ONG 'Alliance pour la survie et le développement de l'enfant' Consultant dans le groupe 6/DSRP (étude 'Energie')	521 72 03	<a href="mailto:jbmahoungou@yahoo.fr">jbmahoungou@yahoo.fr</a>
SNDE	Yoka Onika	Directeur Général	551 16 29	<a href="mailto:sonadeau@yahoo.fr">sonadeau@yahoo.fr</a>
	Galé Fourou	Directeur Commercial	532 50 64	
	Jean Gustave Foundou	Directeur Technique	526 06 29	<a href="mailto:Jg.foundou@yahoo.fr">Jg.foundou@yahoo.fr</a>
	Emmanuel Nkanza	Chef de service	551 81 17	<a href="mailto:nkanzaemma@yahoo.fr">nkanzaemma@yahoo.fr</a>
Société de forages vietnamienne	Toni	Gérant de l'Hôtel Hypocampe	666 76 66 570 38 31	
Union Européenne	Mme Dominique Pavard	Ambassadrice		<a href="mailto:dominique.pavard@cec.eu.int">dominique.pavard@cec.eu.int</a>
	Irene Angeletti	Expert environnement	547 80 26 521 74 00 SM 546 50 04	<a href="mailto:Irène.angeletti@cec.eu.int">Irène.angeletti@cec.eu.int</a>
	Arnaud Anselin	Conseiller infrastructures		
	Claudio Bacigalupi	Responsable Section Infrastructures		
	Bernard Gaye	PMRU	558 16 85	<a href="mailto:gayb@gret.org">gayb@gret.org</a>

## 6.3 Annexe 3 – Contacts de la mission en République Centrafricaine

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Email
ACF	Stephanie Herinckx	Chef de mission	56 32 70 (c)	
	Desiré		56 32 14 (c)	
AFD	Jocelyn Leveneur	Directeur	61 03 06	<a href="mailto:afdbanqui@groupe-afd.org">afdbanqui@groupe-afd.org</a>
Agence des Travaux Communaux			61 82 95	
AGETIP CAF	Marcel Nganassem	Directeur général	61 82 95	<a href="mailto:agetipcaf@intnet.cf">agetipcaf@intnet.cf</a>
Ambassade de France	Marc Duval	Attaché de coopération	61 30 00	<a href="mailto:marc.duval@diplomatie.gouv.fr">marc.duval@diplomatie.gouv.fr</a>
Banque Mondiale		Représentation	61 04 78 61 04 47 (std)	
Bureau d'études Le Crayon	Pierrot Thierry Bego Lanzaret	Directeur général	61 06 12	<a href="mailto:lanzeret@yahoo.fr">lanzeret@yahoo.fr</a>
Bureau d'études Azimut Capacités	Léon Koyondondri	Directeur-gérant	50 69 40 (c)	<a href="mailto:leonkondondri@yahoo.fr">leonkondondri@yahoo.fr</a>
Bureau Central du Recensement	Jean Faustin Piamalé	Directeur technique	04 84 67 (c)	
CICR	Olivier Bernard	Ingénieur	61 11 74 20 28 58 (c)	<a href="mailto:yaounde.yao@cicr.org">yaounde.yao@cicr.org</a>
	Jef Allison	Ingénieur, hydraulique urbaine	50 54 13 (c)	
COOPI	Umberto Dellavalle	Représentant	04 08 47 61 41 07	
CREPA	Françoise Kiringuiza-Singa	Directrice	61 22 60 50 04 96 (c)	
Croix Rouge Française	Stéphane Lobjois	Chef de délégation	61 11 15 05 55 63	<a href="mailto:crf-centrafrlique@yahoo.fr">crf-centrafrlique@yahoo.fr</a>
Haut Commissariat chargé de la politique de décentralisation et de régionalisation	Casimir Lavo	Chargé de mission	61 37 45 -bureau 50 06 16 (c)	
ICDI	David Zokoe Jim Hocking		05 69 32	
IPDH	Christian Balan	Représentant	61 10 28 50 76 96 (c)	
Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique Direction générale hydraulique	Sylvain Ndoutingaï	Ministre	-	-
	Sylvain Guebanda	Directeur Général de l'Hydraulique	61 32 02 05 78 45 (c)	<a href="mailto:s_queb@yahoo.fr">s_queb@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mmeh.dge@caramail.com">mmeh.dge@caramail.com</a>
	Privat Patrick Ngaye-Yankoïsset	Directeur National Projet Eau et Assainissement UNICEF	61 32 02 50 31 52 (c)	<a href="mailto:yankoisset@hotmail.com">yankoisset@hotmail.com</a>
	Alexis Berthiot	Coordinateur du groupe de travail, cadre à AGETIP		
	Marc Simba	Responsable du SISE, chef de la cellule d'interface	20 99 28	
	Rachel sénéfio	Gestionnaire de la cellule interface	61 00 47 04 09 80 (c)	
	Salé Bakou	Directeur des ressources en eau	20 11 31 (c)	
	Fabien Bidana	Chef de service de contrôle de la qualité des eaux	61 32 02	<a href="mailto:fbidama@yahoo.fr">fbidama@yahoo.fr</a>

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Email
	Emmanuel Deba	Directeur régional de l'Hydraulique région Centre-Est	05 90 39 (c)	
	Elie Touazoumbona	Directeur des études et de la planification /DGH	61 32 02	
Mairie de Bangui	Jean-Barkes Gombe-Kette	Maire	04 58 57 (c)	
		Secrétaire général	04 46 12 (c)	
	Jean-Bosco Abderahmane	Directeur Technique	61 43 40 50 40 44 (c)	<a href="mailto:jb_abde@yahoo.fr">jb_abde@yahoo.fr</a>
Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale	Sylvain Maliko	Ministre, Ordonnateur National du FED	61 09 92	
	Bokia Bendert	Directeur de la programmation pluriannuelle des investissements	50 16 04 (c)	<a href="mailto:bendertbokia@yahoo.fr">bendertbokia@yahoo.fr</a>
Ministère de la santé	Noël Ndoma	Chef de service de l'hygiène et de l'assainissement	61 04 22 05 24 21 (c)	<a href="mailto:ndomano@yahoo.fr">ndomano@yahoo.fr</a>
Ministère du développement rural	Etienne Peco	Directeur Général de la planification	02 94 25 (c)	
Organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature (OCDN)	Patrice Passe Sanand	Coordinateur	05 22 92 (c)	<a href="mailto:passesanand@yahoo.fr">passesanand@yahoo.fr</a>
PNUD	Maxime Bringa	Chargé des programmes Energie et Environnement	61 49 77 04 36 44 (c)	
Secrétariat technique permanent du CSLP	Gervais -Magloire Doungoupou	Secrétaire permanent	61 50 85 04 61 05 (c) 09 50 89 (c)	<a href="mailto:sclp@intnet.cf">sclp@intnet.cf</a>
Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA)	Samuel Rangba	Directeur général	61 04 05 04 55 76 (c)	<a href="mailto:samrangba@yahoo.fr">samrangba@yahoo.fr</a>
	Pierre Alfred Lebaramo	Directeur commercial	61 26 85 50 77 82 (c)	<a href="mailto:plcbaram@yahoo.fr">plcbaram@yahoo.fr</a>
	Pierre Batera	Directeur technique	61 59 66 50 24 06 (c)	<a href="mailto:pbatera@yahoo.fr">pbatera@yahoo.fr</a>
Solidarités Internationales	Veronique Lebourgues	Référent Eau (siège)	80 17 79	
UNICEF	Seydina Oumar Tounkara	Chargé des Opération. Interimaire du représentant	61 28 50 50 12 51 (c)	<a href="mailto:sotounkara@unicef.org">sotounkara@unicef.org</a>
	Eli Ramamonjisoa Guy Mbayo	Chargé du programme Survie de l'enfant et Développement	03 13 89 (c)	<a href="mailto:eiramamonjisoa@unicef.org">eiramamonjisoa@unicef.org</a>
Union Européenne	Jean-Claude Esmieu	Ambassadeur	61 66 06	<a href="mailto:jean-claude.esmieu@cec.eu.int">jean-claude.esmieu@cec.eu.int</a>
	Pampaloni Corrado	Chef de la section Infrastructures et Environnement		
	Antoine Avignon	Conseiller section Infrastructures et Environnement	61 30 53 20 44 40 (c)	<a href="mailto:Antoine.avignon@ec.europa.eu">Antoine.avignon@ec.europa.eu</a>
Université de Bangui	Guy Florent Ankogui-Mpoko	Chef du dép. de Géographie Fac. Lettres et Sciences Humaines	50 48 20 06 89 69 (c)	<a href="mailto:aukoqui@yahoo.fr">aukoqui@yahoo.fr</a>
	Cyriaque Rufin Nguimalet	Enseignant du département de Géographie	50 56 78	<a href="mailto:Cnguimalet@yahoo.fr">Cnguimalet@yahoo.fr</a>
	Jerôme Picard	Assistant technique		<a href="mailto:jeromp20032003@yahoo.fr">jeromp20032003@yahoo.fr</a>
Vergnet Hydro	Jean-Philippe Dubois	Chargé d'Affaires, fondateur d'Hydroca (Bangui)	33-2 38 22 75 18	<a href="mailto:jp.dubois@vergnet.fr">jp.dubois@vergnet.fr</a>
	Thierry Barbotte	Directeur Général	33-2 38 22 75 18	<a href="mailto:t.barbotte@vergnet.fr">t.barbotte@vergnet.fr</a>

## 6.4 Annexe 4 – Documents élaborés dans le cadre de la mission

Janvier 2007	Etat des lieux, République du Congo
Février 2007	Etat des lieux, République Centrafricaine
Juin 2007	Feuille de route et compte-rendu du déroulement du Forum national, République du Congo
Juillet 2007	Feuille de route et compte-rendu du déroulement du Forum national, République Centrafricaine
Juillet 2007	Diaporama de présentation du processus de l'Initiative Européenne de l'Eau en République du Congo et en République Centrafricaine
Août 2007	Note de synthèse